

Les masseurs-kinésithérapeutes

Les 3 639 masseurs-kinésithérapeutes que compte la région représentent 6,4 % de l'effectif national (56 924 professionnels). Cette proportion est légèrement inférieure au poids de la population du Nord – Pas-de-Calais par rapport à celle de l'hexagone (7 %).

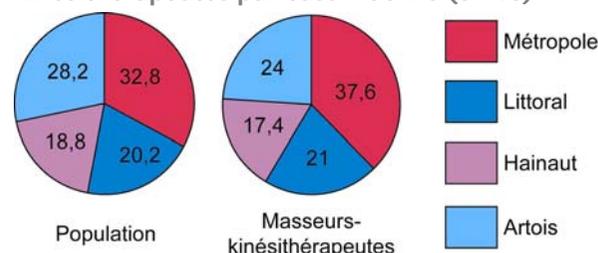
A- Inégalités géographiques

Le département du Nord détient 66 % des effectifs de la région. C'est 6 points de plus que le poids de sa population par rapport à la région (60 %).

• Littoral et Métropole en situation favorable

2 bassins de vie sont en sureffectifs en matière de masseurs-kinésithérapeutes par rapport au poids de leur population. Le Bassin de vie du Littoral est en léger excédent (21 % des effectifs pour 20,2 % de la population) et celui de la Métropole en surplus important (37,6 % des effectifs pour 32,8 % de la population ; soit un excédent de 4,8 points).

Répartition de la population et des masseurs-kinésithérapeutes par bassin de vie (en %)

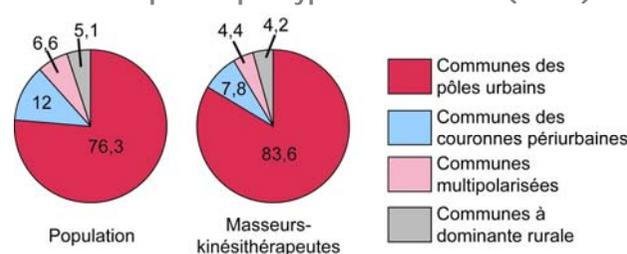


Source : DRASS Nord – Pas-de-Calais – INSEE RGP 1999 – Traitement ORS Nord – Pas-de-Calais.

L'Artois est le bassin de vie qui souffre le plus puisqu'il ne concentre que 24 % des masseurs-kinésithérapeutes pour 28,2 % de la population régionale ; soit un différentiel négatif de -4,2 points.

• Les espaces périurbains en difficulté

Répartition de la population et des masseurs-kinésithérapeutes par type de commune (en %)



Source : DRASS Nord – Pas-de-Calais – INSEE RGP 1999 – Traitement ORS Nord – Pas-de-Calais.

Les espaces intermédiaires entre le rural et les pôles urbains sont ceux qui font face aux déficits les plus importants. Les communes multipolarisées recensent 4,4 % des effectifs pour 6,6 % de la population et les communes des couronnes périurbaines, 7,8 % des effectifs pour 12 % de la population (soit une perte de 4,3 points). Si la répartition est équilibrée dans les communes à dominante rurale, elle avantage fortement les communes des pôles urbains (83,6 % des masseurs-kinésithérapeutes pour 76,3 % de la population, soit un excédent de 7,3 points).

• Lille en tête du palmarès

Sur les 170 cantons de la région, seul celui de Fauquembergues ne dispose pas de masseurs-kinésithérapeutes. Le canton qui détient la première place en matière d'effectifs est celui de Lille. Il regroupe en effet 329 masseurs-kinésithérapeutes ; soit 9 % de l'effectif régional. En deuxième position arrive le canton de Berck (166). La barre des 60 masseurs-kinésithérapeutes est franchie dans les cantons de Cambrai (64), Armentières (67), Tourcoing (73), Dunkerque (78), Roubaix (88), Valenciennes (89) et Villeneuve d'Ascq (94). On recense 85 masseurs-kinésithérapeutes dans les cantons périphériques au canton de Dunkerque. Dans les cantons du Quesnoy Ouest et Est, de Bertincourt, d'Hucqueliers ou de Lens Nord-Ouest, les effectifs sont inférieurs à 4.

• L'Artois/Ternois dernier

Un tiers des effectifs de la région est situé dans la Communauté Urbaine de Lille Métropole (1 187 masseurs-kinésithérapeutes). Grâce au site de Berck, le pays du Montreuillois est la 2^{ème} intercommunalité à posséder le plus d'effectifs (213). Les communautés d'agglomération du Bassin minier font partie des rares intercommunalités disposant d'effectifs importants : les C. A. du Douaisis, de l'Artois, de Valenciennes et de Lens-Liévin (de 135 à 212). A celles-ci s'ajoute la Communauté Urbaine de Dunkerque avec 183 masseurs-kinésithérapeutes. Les intercommunalités les moins fournies sont des pays : ceux du Boulonnais (30), du Calaisis (28), des Sept Vallées (26), du Ternois (25), et de Saint-Omer (22). L'Artois/Ternois est le territoire qui possède le moins de masseurs-kinésithérapeutes (7) dans la région.

B- Desserte paramédicale

En France métropolitaine, un masseur kinésithérapeute dispense des soins en moyenne à 1 028 personnes. Dans le Nord – Pas-de-Calais il doit en desservir en moyenne 60 de plus (1 pour 1 098). Les niveaux de desserte sont inégaux entre les 2 départements. Le nombre d'habitants par professionnel est de 1 069 (soit 41 personnes de plus qu'en France) dans le Nord et de 1 155 (127 personnes supplémentaires) dans le Pas-de-Calais. En ce qui concerne les intercommunalités, les niveaux de desserte sont également très inégaux puisque le masseur kinésithérapeute de l'Artois/Ternois doit desservir en moyenne 2 034 personnes de plus que celui du Montreuillois ; intercommunalité qui dispose de la meilleure desserte de la région (1 masseur-kinésithérapeute pour 326 habitants). 4 intercommunalités se distinguent en présentant des niveaux de desserte plus performants que la moyenne nationale. Le nombre d'habitants par

masseur-kinésithérapeute est de 800 dans la C. A. de Cambrai, 919 dans la C. U. de Lille Métropole, 933 dans la C. A. de Valenciennes et 951 dans la C. U. d'Arras. La C. U. de Dunkerque (1 pour 1 140), la C. A. du Douaisis (1 pour 1 140), et la C. A. de Saint-Omer (1 pour 1 145) se situent entre la moyenne nationale (1 pour 1 028) et celle du Pas-de-Calais (1 pour 1 155). Dans la C. A. de la Porte de Hainaut (1 masseur-kinésithérapeute pour 1 482 habitants), chaque professionnel doit desservir en moyenne 327 personnes de plus qu'en moyenne dans le Nord – Pas-de-Calais. Les pays se distinguent par un nombre d'habitants par masseur-kinésithérapeute supérieur à 1 600 ; en témoigne le Ternois (1 pour 1 677), l'Artois (1 pour 1 831), le Calaisis (1 pour 2 061), Saint-Omer (1 pour 2 295), et enfin l'Artois/Ternois (1 pour 2 360 ; soit 1 262 personnes de plus que la moyenne régionale).

C- Caractéristiques socio-démographiques

- Parité hommes-femmes dans le pays de Saint-Omer

L'âge moyen des masseurs-kinésithérapeutes de France métropolitaine atteint 42,5 ans. Les effectifs du Nord – Pas-de-Calais sont plus jeunes de 1,8 années (40,7 ans de moyenne d'âge), ceux du Nord de 1,6 années (40,9 ans) et ceux du Pas-de-Calais de 2,2 années (40,3 ans). La profession de masseur-kinésithérapeute n'est pas appelée à vieillir à moyen terme en France : le nombre de professionnels de plus de 50 ans équivaut à 70 % des moins de 40 ans. Au niveau régional, c'est encore plus vrai car ce rapport baisse à 50 % pour le Nord – Pas-de-Calais et les 2 départements. L'indice de vieillissement est faible dans les pays de Saint-Omer et du Boulonnais où les plus de 50 ans ne correspondent qu'à 20 à 30 % des moins de 40 ans. En terme de vieillissement, l'intercommunalité la plus défavorisée est la C. A. de Maubeuge-Val de Sambre dont l'âge moyen est le plus élevé de la région (43 ans) et dont les plus de 50 ans sont presque aussi nombreux que les moins de 40 ans.

Près de 57 % des masseurs-kinésithérapeutes français sont des hommes. Proportionnellement, dans la région et les 2 départements, ils sont encore plus nombreux car ils représentent près de 64 % des effectifs. On trouve près de 80 % de masseurs-kinésithérapeutes de sexe masculin dans le Cambrésis tandis que dans le pays de Saint-Omer, il y a autant d'hommes que de femmes (seule intercommunalité où le nombre de masseurs-kinésithérapeutes de sexe masculin est inférieur à celui de la France métropolitaine).

- Le cabinet plébiscité

En France métropolitaine, 78,6 % des masseurs-kinésithérapeutes exercent en cabinet et 17,7 % en établissement hospitalier (15 % dans le secteur hospitalier public et privé PSPH¹). On retrouve cette configuration dans la région puisque dans le Nord – Pas-de-Calais et les 2 départements, l'exercice en cabinet concerne 75 % des effectifs. L'exercice en cabinet est exclusif dans les pays du Boulonnais, de Saint-Omer, de l'Artois/Ternois et du Calaisis. Il est par contre assez minoritaire dans le Montreuillois où seulement 35,7 % des effectifs exercent en cabinet pour 60 % en établissement hospitalier.

78,5 % des effectifs relèvent du régime libéral en France métropolitaine alors que dans la région cette proportion baisse à 77,1 %. Les différences sont notoires entre les 2 départements, puisque si dans le Nord ce taux se rapproche de la moyenne française (78 %), il s'en éloigne dans le Pas-de-Calais (75,3 %). L'activité libérale est exclusive dans les pays du Boulonnais, de Saint-Omer, de l'Artois/Ternois et du Calaisis alors qu'elle est faiblement présente dans le Montreuillois (35,7 %).

D- Synthèse

Dans le *Bassin minier*, seule la C. A. de Valenciennes jouit d'une desserte supérieure à la moyenne régionale. Celle que proposent les autres intercommunalités est assez moyenne. **Les effectifs de la zone est sont plus âgés** (de 41 à 42,3 ans) **que ceux de la zone ouest** (moins de 40 ans en moyenne).

Sur le littoral, le niveau de desserte est moyen voire faible (dans le Calaisis), exception faite du **Montreuillois qui connaît la meilleure desserte de la région**.

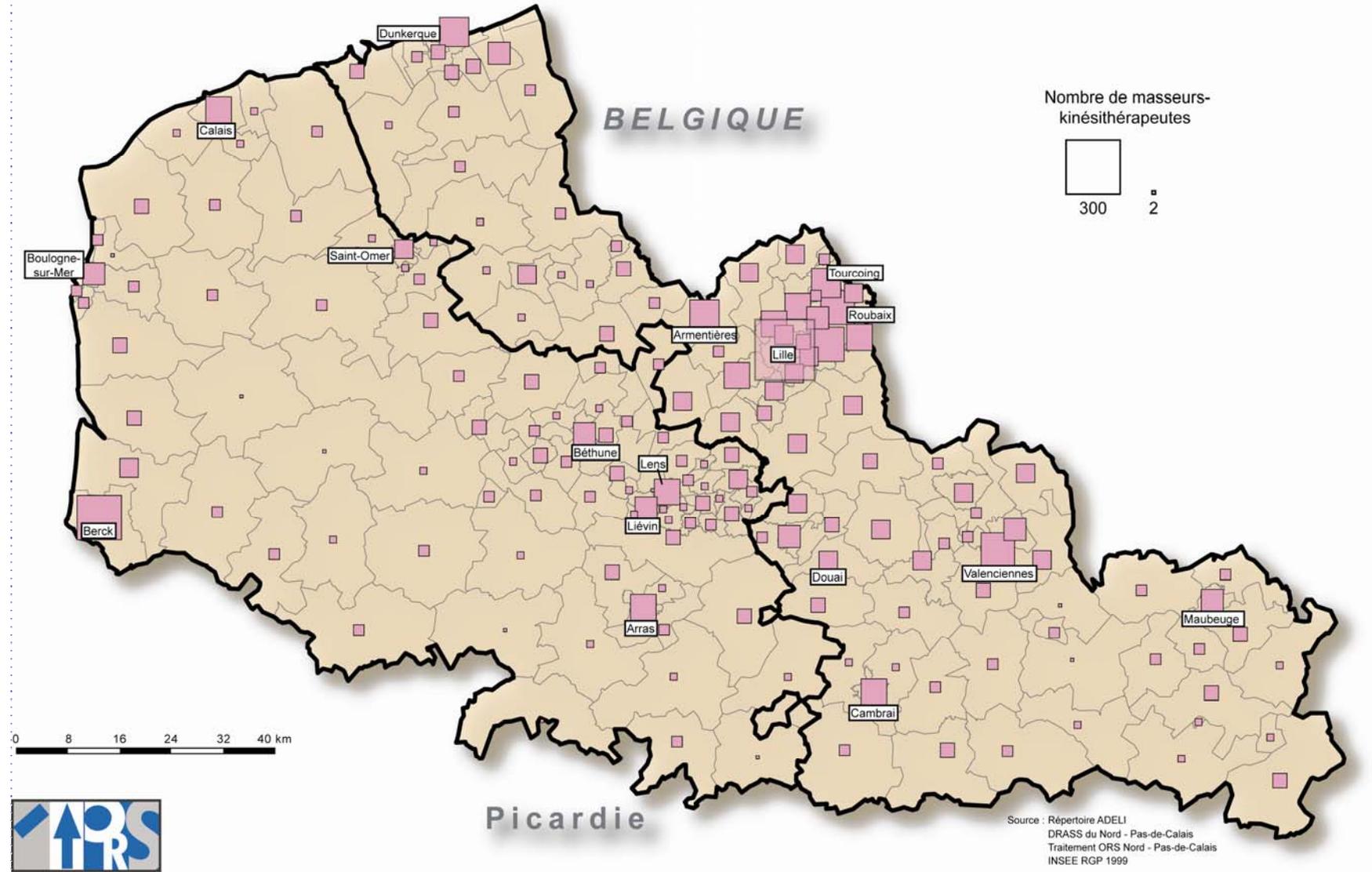
Dans la Métropole, le niveau de desserte est plus élevé qu'en moyenne dans le Nord – Pas-de-Calais. Les effectifs de cette zone sont jeunes (40,7 ans de moyenne d'âge, et de 39,7 à 40,7 ans si l'on prend en compte le Cœur de Flandre).

Dans les *Suds du Nord*, seule la C. U. d'Arras et la C. A. de Cambrai disposent d'une desserte élevée. **La C. A. de Maubeuge-Val de Sambre est caractérisée par un niveau de desserte assez bas et des effectifs dont l'âge moyen est le plus élevé de la région** (43 ans ; les plus de 50 ans y sont presque aussi nombreux que les moins de 40 ans).

¹ Participant au Service Public Hospitalier.

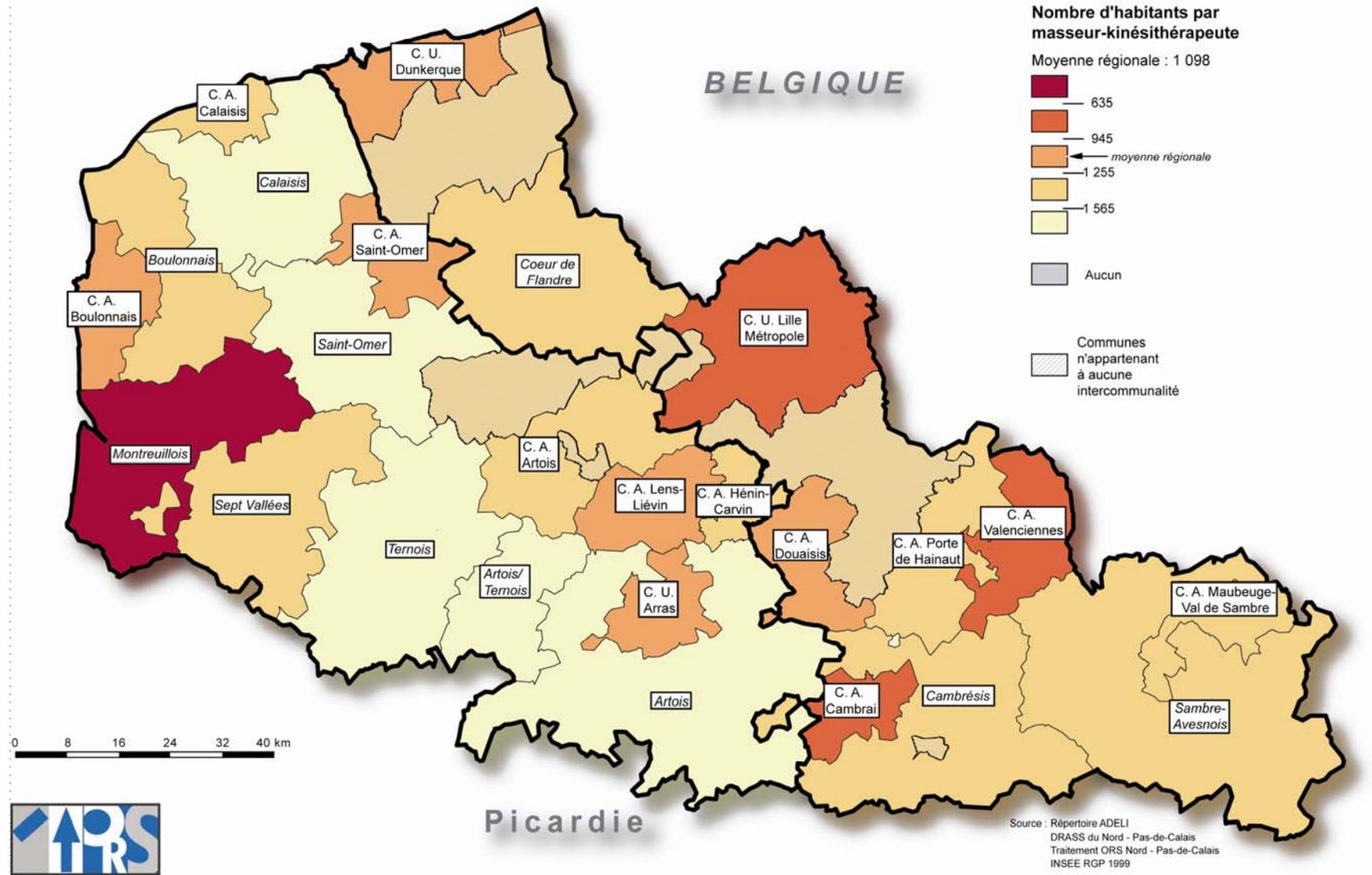
Professions paramédicales : les masseurs-kinésithérapeutes

Nombre de masseurs-kinésithérapeutes par canton au 1er janvier 2003



Professions paramédicales : les masseurs-kinésithérapeutes

Nombre d'habitants par masseur-kinésithérapeute par intercommunalité au 1er janvier 2003



Professions paramédicales : les masseurs-kinésithérapeutes

Les secteurs d'activité par intercommunalité au 1er janvier 2003

